

## S O MAIR E

04 VEFE
Voyages Éducatifs

Une organisation sérieuse et efficace.

06 NOTRE CONCOURS
Développement Durable

Tentez de remporter une bourse en participant à notre grand concours Développement Durable.

NOTRE ENGAGEMENT dans une démorche RSE

Retrouvez toutes nos actions dans une démarche RSE

INFORMATIONS GÉNÉRALES sur l'organisation des voyages

Retrouvez toutes les informations générales à tous nos programmes de voyages.

RÉDUIRE le coût du voyage

Bénéficiez des réductions et avantages proposés par VEFE.

DESTINATION
Chine

2 programmes

DESTINATION

Japon

DESTINATION
Vietnam

1 programme

21 CONDITIONS DE VENTE

Générales et particulières

#### **VOTRE CONTACT**



Julien Michel

02 31 15 22 37

asie@vefe-voyages.com



# Une organisation sérieuse et efficace



### 35 ème année d'expérience

Notre équipe de professionnels expérimentés n'a cessé de grandir au fil de ces années! Elle a permis, à pas moins de 10 000 groupes scolaires, soit environ 500 000 élèves et professeurs, de voyager dans le respect de toutes les règles de sécurité.

Un grand MERCI pour la confiance que vous nous accordez, et renouvelez chaque année.

Ensemble continuons d'avancer!

## UNE ORGANISATION SÉRIEUSE ET EFFICACE

- Un engagement contractuel : le contrat de voyage résume l'ensemble de nos prestations énoncées dans un devis clair et précis.
- Un engagement de transports en autocars de moins de 10 ans, dans le strict respect de la législation.
- Un contact privilégié avec un conseiller spécialisé sur votre destination, avant, pendant et après votre voyage.
- Un suivi administratif et financier direct avec votre gestionnaire ou agent comptable.
- Une souplesse d'organisation: les programmes proposés sont des suggestions modifiables dans la durée, le choix des visites et excursions, le choix des hébergements, afin de respecter votre budget et réaliser le projet que vous vous êtes fixé.
- Une permanence téléphonique 24 h/24 h durant votre voyage.

#### **PROGRAMMES-**

Nous vous proposons des programmes et des destinations, choisis pour leur intérêt pédagogique avec, quand c'est possible, une réflexion à mener sur le devenir de notre planète.

Chaque demande de renseignement fait l'objet d'un envoi de programme adapté et accompagné d'un budget visites et d'un devis détaillé reprenant l'ensemble des prestations proposées.





#### DES GARANTIES professionnelles

- Immatriculation Atout France IM 014 10 0009
- Garantie financière assurée par GROUPAMA Assurance, crédit & Caution
- Membre de UNOSEL
- Agréé LES ENTREPRISES DU VOYAGE
- Agréé SNCF, pour assurer vos réservations et émettre vos billets.
- Agent IATA (International Air Transport Association) pour effectuer toute réservation sur les compagnies aériennes, et émettre vos billets.

## UN ENGAGEMENT ET UNE VOLONTÉ D'AGIR depuis 2021

- Adhésion à l'association ATR (Agir pour un tourisme responsable) <a href="https://www.tourisme-responsable.org">https://www.tourisme-responsable.org</a>

#### DES AVANTAGES et services gratuits

- Réservation des visites (quand c'est possible) sans supplément.
- Une assurance assistance rapatriement incluse dans nos tarifs.
- Des réductions et avantages : offre de bienvenue, bourses de fidélité, bourses pour plusieurs voyages (voir page 13).

#### NOS AGRÉMENTS et adhésions





Union Nationale des Organisations de Séjours Éducatifs, Linguistiques et de Formations en Langues







## GRAND CONCOURS Développement Durable

Afin de construire ensemble le monde de demain pour les générations actuelles et futures où les êtres humains auront conscience des enjeux climatiques et des bonnes manières à adopter, VEFE Voyages Éducatifs organise un concours récompensant 3 projets au sein de vos établissements scolaires en rapport avec la préservation de l'environnement et de la planète.

Le concours se déroule du 16/09/2024 au 20/06/2025 et le projet choisi devra être réalisé pendant le voyage scolaire.

> Conditions & réglement sur demande



Les prix pour les gagnants du

## Grand Concours

Une bourse allant jusqu'à

6000 euros

répartie sur les 3 meilleures participations en fonction de la qualité des productions et l'implication dans les challenges.

Pour participer à notre *Grand Concours Développement Durable*, vous devez réaliser une de ces <u>deux actions</u> sur place :

#### 1. REPORTER EN HERBE:

Réaliser de courtes vidéos en montrant un engagement réel pour la cause du Développement Durable. Les vidéos seront publiées sur nos réseaux sociaux afin de promouvoir l'importance de la préservation de l'environnement.

#### 2. CHALLENGES À POINT :

Réaliser des challenges à point en faveur du Développement Durable et comptabiliser le plus de points à la fin du séjour.

#### Le +

## **BÉNÉFICIEZ** d'une bourse de **250 €**\*\* sur votre voyage!

Vous avez réservé un voyage pour une destination Durable pour l'année scolaire en cours ? Vous bénéficiez d'une bourse de 250 € sur le montant total du voyage.

- Plusieurs participations par établissement sont autorisées, ce qui augmentera vos chances de gagner. Cependant, il n'y aura qu'un seul prix par établissement gagnant.
- \*\* Uniquement sur les voyages Développement Durable de 3 jours et 2 nuits minimum, avec un effectif de 40 participants minimum.

#### Exemples de challenges :

- Trier ses déchets alimentaires selon les normes de la destination
- Utiliser une gourde pendant le voyage
- Finir entièrement son assiette/panier repas
- Prendre une faune ou une flore endémique en photo
  - Un document avec la liste des challenges vous sera remis à la réservation de votre voyage.

Votre projet nous sera adressé par mail, clé USB ou par lien de téléchargement et devra impérativement comporter:

- un dossier avec le détail précis du projet et votre intérêt pour le développement durable
- des preuves photos pour chaque action du projet Challenges à point
- OU un minimum de 5 vidéos de bonne qualité pour le projet Reporter en herbe

## Notre engagement dans une DÉMARCHE RSE

#### DANS LA CONCRÉTISATION DES PROJETS LONGUEMENT RÉFLÉCHIS ET TRAVAILLÉS

- Notre application entièrement dédiée au dossier de voyage qui est opérationnelle depuis 2019, pour nos clients et autocaristes. Elle remplace ainsi le classeur de voyage papier pour l'ensemble de nos séjours.
- Notre « Grand concours Développement Durable » récompensant 3 projets réalisés au cours d'un séjour scolaire avec notre organisme, en rapport avec la préservation de l'environnement et de la planète autour de 2 défis.

#### NOTRE ADHÉSION À L'ASSOCIATION ATR (Agir pour un Tourisme Responsable)

• ATR est la première association des acteurs du voyage responsable depuis 2004. VEFE Voyages Educatifs est le premier organisme à proposer des séjours durables, pédagogiques, et éco-citoyens à destination des groupes scolaires et devient le 1er voyagiste dans sa spécialité à intégrer ATR.

#### NOTRE PARTICIPATION AU PROJET EVOL'UP BY NEODD 2030

 NEODD (Normandie en Entreprises Objectifs Développement Durable) accompagne les entreprises dans leur décarbonation en les éclairants sur les dispositifs existants. VEFE Voyages Educatifs a été sélectionné pour participer au projet pilote Evol'Up, une plateforme permettant de mesurer et d'améliorer sa performance RSE.

#### DANS L'ORGANISATION DE NOS VOYAGES

Nous avons opté depuis l'année 2011 pour une e-brochure. Nous étions les 1ers sur notre marché de voyages scolaires.

Nous privilégions le train et les transports en autocars, qui sont les moyens de transport collectif les moins polluants.

Nous exigeons des autocars de moins de 10 ans qui respectent les normes Européennes d'Emission. Tous les véhicules sont Euro 6. Nous travaillons en priorité avec les autocaristes possédant un parc de véhicules récents et situés à proximité des établissements scolaires pour limiter les kilomètres d'approche à vide.

Nous privilégions nos partenaires autocaristes qui ont la même démarche de qualité et de développement durable que nous et les autocaristes ayant obtenu le label vert ou adhérant à la charte CO2.

Nous privilégions les hébergements écoresponsables dès lors qu'ils existent.

#### DANS NOTRE ORGANISATION ET NOS GESTES QUOTIDIENS

- Nous avons équipé tous les postes informatiques de double-écrans pour réduire significativement nos impressions papiers.
- Nous recyclons notre papier avec la collecte « Recy'go ».
- Nous avons opté pour une solution numérique de signature des contrats clients.
- Nous avons installé le moteur de recherche Ecosia sur tous nos postes informatiques.
- Nous incitons nos fournisseurs et partenaires à nous envoyer leurs factures par mail uniquement.



#### Une marque 100% responsable

En tant que Tour Opérateur spécialisé dans l'organisation de voyages pour groupes scolaires, nous considérons être un maillon important dans la transmission de valeurs fortes sur le développement durable et être un acteur majeur dans la construction de programmes en faveur du respect de l'environnement afin de contribuer à l'éducation des enfants qui vivront dans le monde que nous nous devons de protéger d'urgence.

Vous souhaitez intégrer cette dimension à votre projet de voyage scolaire?

Contactez-nous pour vous guider et choisir avec soin les activités les plus adaptées à l'adresse asie@vefe-voyages.com.

## ORGANISATION de votre voyage scolaire

#### **PROGRAMMES**

Nous vous proposons des programmes et des destinations, choisis pour leur intérêt pédagogique qui s'inscrivent dans le cadre des EPI des collèges.

Mais ils ne sont pas imposés. Si vous souhaitez modifier ces séjours afin de les adapter à vos objectifs ou si vous envisagez d'autres destinations non proposées, n'hésitez pas à nous interroger. Notre structure nous permet de réaliser des séjours personnalisés dans les meilleures conditions, aux dates de votre choix. Un devis gratuit vous sera adressé sans engagement de votre part.



#### **VISITES**

#### > La réservation

Qu'elles soient culturelles ou techniques, nous nous chargeons de toutes les **réservations** de visites (*lorsqu'elles peuvent être réservées*) sans supplément. Ne tardez pas à nous confirmer votre choix : des réservations effectuées très tôt augmenteront les chances d'obtenir les dates et créneaux horaires souhaités, pour votre plus grande satisfaction.

#### Attention!

La réservation des visites n'est effectuée qu'à réception du contrat accompagné d'un premier acompte ou d'un bon de commande.

#### > Le paiement

Les droits d'entrée des visites, de même que les guidages, ne sont pas compris dans nos tarifs. Pour chaque programme, vous trouverez le budget approximatif à prévoir pour les visites mentionnées. Vous pouvez ajouter ou supprimer des visites : tous les tarifs vous seront indiqués dans un document « budget visites » détaillé et joint à tout envoi de devis, avec mention d'un pourcentage permettant de couvrir les éventuelles augmentations de tarifs.

#### > Règlement des visites

1) Lorsque les visites le permettent, nous payons d'avance les frais d'entrée et guidages choisis que vous nous aurez préalablement réglés. Le coût de ce service est compris dans nos prestations. Nous vous remettons des bons d'échange au moment du départ.

#### 2) Vous partez avec une « carte prépayée » :

Nous vous facturons l'intégralité du budget visites et nous mettons à votre disposition une carte bancaire prépayée qui vous permettra de régler les visites sur place :

- soit en espèces en retirant l'argent dans un distributeur automatique de billets,
- soit en payant avec la carte bancaire prépayée.

Le coût de ce service est inclus dans nos prestations. Attention! ces services ne peuvent s'appliquer que pour des visites réservées le plus tôt possible et au plus tard 3 mois avant le départ, sans aucune modification de dernière heure.

3) Si vous ne souhaitez pas opter pour l'une des formules cidessus, vous devrez vous faire nommer « régisseur » par votre agent comptable ou gestionnaire, afin que celui-ci puisse vous remettre les fonds nécessaires au paiement des visites que vous réglerez sur place.

#### > Caution:

Pour certaines visites ou activités, une caution pourra être demandée au groupe et sera restituée à la fin si aucun dégât n'est constaté.

Quelle que soit la solution choisie, la réservation est toujours effectuée gratuitement par nos soins.

#### **FORMALITÉS**

Pour tous les voyages à l'étranger, une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité est indispensable. De plus, chaque participant mineur non accompagné de l'un de ses parents, doit être en possession d'une autorisation de sortie de territoire.

Pour vous informer sur les formalités de sortie de territoire, nous vous invitons à consulter le site **www.service-public.fr**.

Les élèves non ressortissants de l'Union européenne doivent consulter leur consulat.

#### DOCUMENTATION

A réception de votre contrat de voyage et premier acompte, vous pourrez télécharger des documents pour vous permettre de préparer le voyage avec vos élèves dans votre « espace enseignant » sur notre site internet www.vefe-voyages.com.

Pour certains pays, un passeport individuel et parfois un visa sont exigés : vous trouverez toutes les informations utiles à votre voyage sur notre site internet pour chaque destinations, en cliquant sur le drapeau. Pour vous informer sur les risques sanitaires et sociaux liés à votre destination, nous vous invitons à consulter régulièrement le site du ministère des Affaires étrangères :

www.diplomatie.gouv.fr rubrique « Conseils aux voyageurs ».

#### **PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

De façon générale, nos voyages peuvent s'adapter aux personnes à mobilité réduite mais les besoins particuliers (par exemple autocar équipé PMR) doivent nous être exprimés dès la demande de devis et avant la conclusion du contrat.

#### **ALLERGIES**

Tout problème médical ou allergie grave (asthme, allergie aux arachides, diabète...) doit être signalé à la réservation et au plus tard 60 jours avant le départ. Chaque cas sera étudié avant une inscription définitive, afin d'éviter tout incident sur place. Une allergie signalée trop tardivement peut donner lieu à une annulation du voyage de l'élève concerné, sans possibilité de remboursement si des sommes ont été engagées.

dossier de voyage avec les plans d'accès, les bons d'échange à présenter aux hébergements et aux restaurants, ainsi que toutes les confirmations à présenter aux visites.

Pour les voyages en car, un double de votre dossier est systématiquement remis à la compagnie d'autocars choisie.

#### **DOSSIER DE VOYAGE**

Environ 8 jours avant le départ, vous recevrez de façon dématérialisée via notre application dédiée pour téléphones portables et tablettes, toutes les informations relatives à votre

#### **BILAN DE SÉJOUR**

Ce questionnaire d'évaluation a pour but d'améliorer nos prestations en fonction de vos remarques et suggestions.

Le bilan de séjour est directement intégré dans l'appli VEFE!

#### VALIDITÉ DES PRIX

Toute modification des conditions économiques, due à une fluctuation des taux de change, des taxes, prix de transport... peut entraîner un changement de prix suivant les termes prévus dans les conditions générales de vente. Le responsable sera averti au plus tôt et dans la limite de 20 jours avant le départ, suivant la réglementation en vigueur.

#### > Haute saison

Nous **n'appliquons pas de majoration** pour les voyages effectués durant les périodes les plus chargées : les trois semaines précédant Pâques, fin avril et début mai. Des majorations sont prévues pour des événements très précis, selon les destinations :

- Carnaval de Venise.
- Semaine Sainte en Espagne,
- les Fallas de Valence et la Feria de Séville,
- les week-ends de Pâques, Ascension, Pentecôte.

#### > Moyenne et basse saison

Nous appliquons des réductions en moyenne et basse saison, dont les périodes varient en fonction des destinations.

Contactez-nous avec vos dates de voyages et nous calculerons votre devis en tenant compte des tarifs proposés par nos prestataires.

## L'HÉBERGEMENT et les repas



#### **SPÉCIFICITÉS**

#### > Cautions

Certains hébergements demandent le versement d'une caution, à régler sur place par vos soins, restituée au groupe au moment du départ si aucun dégât n'a été constaté. Nous indiquons les hébergements concernés dans le contrat de réservation.

#### > Taxe de séjour

Certains hébergements doivent reverser une taxe de séjour à leur municipalité. Pour les séjours concernés, nous vous indiquons le montant et le mode de règlement dans le devis et le contrat de réservation.

Pour ces deux spécificités, les règlements sont à faire directement sur place et en espèces.

#### **EN FAMILLE**

Suivant les pays, les élèves sont généralement hébergés par deux ou trois, mais il est possible qu'ils soient hébergés par quatre durant les périodes les plus chargées (avant et après les vacances de printemps). Il vaut donc mieux éviter ces périodes si un hébergement par quatre ne vous convient pas.

Les familles sont sélectionnées par chaque chef de centre qui les connaît bien.

Il peut arriver avant le départ que des familles ne puissent plus assurer l'accueil pour des raisons de maladie ou d'imprévu. Dans ce cas nous vous informons dès connaissance des familles de remplacement.

Sur place, notre correspondant est présent au lieu de rendez-vous, le premier et le dernier jour. Il est disponible en cas de besoin et vous ne devez pas hésiter à le contacter. Tout incident ou anomalie relatif aux familles, doit nous être immédiatement signalé\*, ou signalé sur place au responsable local de façon à ce qu'il puisse pallier les éventuels problèmes. (Ne pas attendre la fin du séjour ou votre retour en France).

## \* Nous assurons une permanence téléphonique 24 h/24 h durant votre voyage.

#### > Trajets

Les familles sont généralement localisées dans un rayon géographique qui permet un ramassage des élèves avec le car ou un déplacement des élèves à pied depuis le point de rendez-vous jusqu'au domicile des familles (10 à 15 min à pied environ). Les élèves effectuent le trajet avec les familles d'accueil le premier et le dernier jour, seuls les autres jours.

En Grande-Bretagne, Allemagne et Italie, les élèves de moins de 12 ans sont placés dans des familles qui les accompagnent tous les jours (dans des localités bien précises) : n'hésitez pas à nous interroger.

Cet accompagnement peut être réalisé pour des élèves de plus de 12 ans dans certaines localités, moyennant un supplément.

Dans certains centres, les élèves doivent utiliser les transports en commun. Avant votre réservation, nous pouvons toujours vous informer précisément sur ce point et si vous le souhaitez, vous proposer un centre qui exclut totalement l'utilisation de transports en commun.

#### **EN AUBERGE**

Les auberges sont choisies en fonction de leur confort (elles sont toutes répertoriées par catégories variables suivant les pays) et de leur situation par rapport à votre circuit. Si une auberge de jeunesse est complète aux dates de votre voyage, il peut arriver que nous changions l'ordre des visites pour permettre un hébergement dans une autre auberge répondant à nos critères de sélection.

Les draps sont toujours fournis sur place et compris dans nos devis ainsi que la carte d'adhésion à la Fédération des auberges.

#### **EN HÔTEL**

L'hébergement en **hôtel** est surtout proposé pour les séjours en Italie et dans les pays méditerranéens. Les hôtels sont situés, soit dans les villes, soit à la périphérie, suivant votre choix qui dépendra de votre budget.

Les dîners, toujours chauds, sont pris à l'hébergement ou dans un restaurant proche de l'hébergement. Par contre, les déjeuners sont généralement pris sous forme de paniers repas que vous emportez le matin.

#### > Repas en route

Dans la plupart de nos programmes, la pension complète commence par le dîner du premier jour sur place et se termine par le déjeuner pique-nique du dernier jour sur place. Dans nos devis, nous vous proposons des repas en option sur les trajets aller et retour.

## **LE TRANSPORT**

#### **EN AUTOCAR**

Le transport est assuré en car de tourisme avec sièges inclinables, équipé d'un micro, d'une vidéo, et parfois de toilettes. Nous exigeons de nos transporteurs, des autocars de moins de 10 ans.

#### LISTE DES PASSAGERS

La liste nominative des passagers est obligatoire à bord de l'autocar. Elle doit comporter les nom et prénom de chaque passager ainsi que les coordonnées téléphoniques d'une personne à contacter en cas d'urgence.

Il n'est pas inutile de rappeler quelques règles en matière de transport de voyageurs.



#### **INFORMATIONS & RÉGLEMENTATIONS**

#### Temps de conduite réglementation

#### > Temps de conduite avec un seul conducteur

#### > Amplitude avec un seul conducteur

#### > Temps de conduite en double équipage

#### > Temps de repos

#### **EN TRAIN**

VEFE Voyages Educatifs est agrée SNCF. Nous pouvons donc effectuer vos réservations de train et émettre les billets pour des voyages en France et vers de multiples destinations en Europe.

#### Astuce

Pensez à faire vos demandes à l'avance. Les réservations en direct sont possibles 3 mois avant le départ avec la SNCF, 4 mois avant le départ avec Thello, et Lyria et 5 mois avant le

#### **EN AVION**

départ avec Eurostar.

VEFE Voyages Educatifs est agréé IATA (International Air Transport Association). Nous pouvons donc effectuer vos réservations et émissions de billets d'avion.

Afin d'offrir les meilleures prestations et un choix à nos groupes scolaires, nous travaillons avec des compagnies régulières (Air France, Lufthansa, Brussels Airlines...) ainsi qu'avec des compagnies low-cost (Transavia, Vueling, Easyjet, Volotea...) au départ de Paris et de la Province.

#### Astuce

Pour votre projet de voyage, contactez-nous à l'avance, les tarifs aériens les plus intéressants sont disponibles dès l'ouverture des vols : un an à l'avance pour les compagnies régulières, environ 6 mois avant le départ pour les compagnies low-cost.

## **LES TARIFS**

Pour les voyages en autocar et en train, nos tarifs sont calculés sur la base de 53 participants (accompagnateurs compris) pour des groupes d'élèves de moins de 18 ans.

Pour les voyages en autocar, les tarifs sont des prix moyens par académie. Ils vous sont présentés dans chaque programme de voyage.

Pour les voyages en train, les tarifs sont indiqués au départ de Paris et au départ de grandes villes dans certains cas. Ils vous sont présentés dans chaque programme de voyage.

Pour les voyages en avion les tarifs sont proposés au

Pour les voyages en avion, les tarifs sont proposés au départ de Paris, avec des effectifs différents, indiqués dans chaque programme.

Pour tout projet un devis précis sera établi en fonction :

- · de votre effectif,
- de vos dates de voyage (nous appliquons des tarifs préférentiels en moyenne et basse saison, dont les périodes varient selon les destinations),
- du départ de votre établissement pour les voyages en car.

Les textes et les tarifs indiqués dans la brochure sont donnés à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuels. Chaque proposition acceptée fait l'objet d'un contrat établi en double exemplaire.



#### - LES PRIX COMPRENNENT -

#### > Le transport

En **autocar**, depuis votre établissement, avec son utilisation sur place, incluant les frais de route : taxes, péages, tunnels, parkings, l'hébergement et les repas du ou des chauffeurs, les permis de circulation en car ainsi que les taxes d'entrée dans les les villes qui les exigent.

Ou en **train** depuis la gare de départ, sous réserve des disponibilités dans la catégorie tarifaire retenue.

Ou en **avion** au départ de Paris ou de province sur lignes régulières ou low cost, sous réserve de disponibilités dans la classe de réservation prévue. Les taxes aéroportuaires sont incluses dans nos tarifs, évaluées à une date précise et soumises à variation.

Les différentes formules sont indiquées précisément sous chaque programme.

 Les traversées maritimes pour la Grande-Bretagne et l'Irlande

Le ferry ou Eurotunnel aller et retour.

#### > L'hébergement en pension complète

Suivant détails indiqués précisément pour chaque programme, et selon le type d'hébergement proposé : familles, hôtel ou auberge de jeunesse (AJ), ou centre de jeunes (CJ).

#### > Les réservations

La réservation gratuite des visites, lorsque celles-ci peuvent être réservées à l'avance par notre organisme, les places de spectacles, concerts.

#### > La documentation

Pour vous permettre de préparer le voyage avec vos élèves, téléchargeable dans votre « espace enseignant » sur notre site internet www.vefe-voyages.com.

#### > Assurance

L'assurance assistance-rapatriement est incluse dans nos tarifs.

#### - LES PRIX NE COMPRENNENT PAS -

- les droits d'entrée des visites et guidages,
- les transports locaux éventuels (vaporetto, métro...),
- les transferts entre l'établissement et l'aéroport ou la gare : nous pouvons fournir un devis à la demande,
- les suppléments éventuels pour élèves de plus de 18 ans (selon les pays),
- les frais de consignes dans le cas de voyage en train ou en avion,
- les repas non prévus dans la pension complète,
- les frais de boisson (y compris l'eau minérale),
- l'assurance annulation, proposée en option, qui couvre l'annulation totale du groupe (en cas d'attentat par exemple)



#### BÉNÉFICIEZ DES RÉDUCTIONS ET AVANTAGES PROPOSÉS PAR VEFE

## La bourse pédagogique

Vous avez élaboré un dossier pédagogique, un rallye de ville, une chasse au trésor, un quizz... Et vous souhaitez en faire profiter vos collègues ?

Envoyez-nous vos productions avant la signature du contrat, vous pourrez bénéficier d'une réduction sur votre voyage pouvant aller jusqu'à 300 €\*.

\*Détails des conditions sur demande

### L'offre de bienvenue

150 €: Vous nous confiez votre premier voyage éducatif, VEFE est heureux de vous accueillir & vous offre une bourse sur votre séjour de minimum 3 nuits et 40 participants (cumulable avec la bourse multivoyages et la bourse Développement Durable).

### La bourse Développement Durable

**250 € de réduction** sur votre voyage **Développement Durable\*\*** de minimum 3 jours et 2 nuits et 40 participants.

#### Les réductions de fidélité

TRÈS GRANDE FIDÉLITÉ	GRANDE FIDÉLITÉ	FIDÉLITÉ
3% de réduction	2% de réduction	1% de réduction
sur votre voyage si vous ou votre	sur votre voyage si vous ou votre	sur votre voyage si vous ou votre
établissement avez confié au moins	établissement avez réservé un voyage avec	établissement avez réservé un voyage avec
8 voyages à VEFE entre 2018 et 2024	VEFE au cours de l'année scolaire 2023/24	VEFE en 2020/21, 2021/22 ou 2022/2023

Soit par exemple pour la très grande fidélité: 398 € de réduction\* pour un voyage de 250 € / personne 557 € de réduction\* pour un voyage de 350 € / personne

\*Exemples calculés pour un groupe de 53 personnes.

Les réductions de fidélités 3 %, 2 % et 1 % ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent quel que soit votre effectif (hors billetterie seule, avion et train)

## Les bourses multivoyages

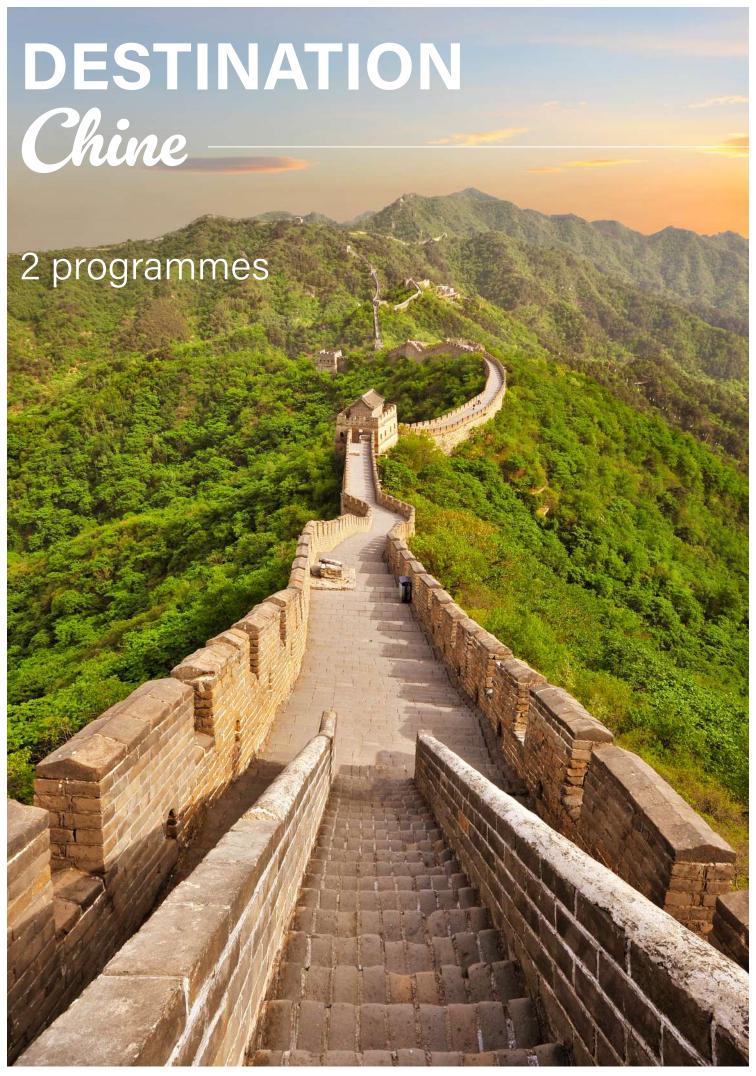
Votre établissement réalise au cours de la même année scolaire plusieurs séjours éducatifs d'une durée de 3 jours et 2 nuits minimum, avec au moins 40 participants, VEFE accorde une bourse de :

100 € sur chaque séjour pour 2 voyages

120 € sur chaque séjour pour 3 voyages

150 € sur chaque séjour pour 4 voyages et plus

**BOURSE MULTIVOYAGES, BOURSE DÉVELOPPEMENT DURABLE** ET RÉDUCTION DE FIDÉLITÉ SONT CUMULABLES.





## De Shanghai à Pékin : tradition et modernité

La Chine est pleine de contraste des grandes mégalopoles aux villes anciennes. Du temps des empereurs avec Xi'an et la cité interdite de Beijing, aux temps modernes avec le guartier futuriste du Pudong à Shanghai.

#### JOUR 1: Voyage aller

Vol Paris Shanghai. Nuit à bord.

#### JOUR 2: Shanghai

Accueil par votre guide à l'aéroport. Transfert en ville. Première découverte de Shanghai. Promenade sur le Bund et dans la rue commerçante de Nanjing Lu. Diner et nuit à l'hôtel.

#### JOUR 3: Shanghai

Découverte de la Concession française avec le parc Fuxing et Tianzifang. Traversée de la rivière Huangpu en ferry pour visiter Pudong: le Shanghai futuriste. Traversée par l'avenue du XXIe siècle : quartier des affaires. Déjeuner. Visite du Temple Jade. Promenade dans la vieille ville, puis visite dans le centre historique du jardin du Mandarin Yu. Diner de raviolis vapeur. Nuit à l'hôtel.

#### JOUR 4: Shanghai

Balade dans le quartier d'affaires de Lujiazui avec montée à la Tour de la Perle d'Orient. Déjeuner. Visite du musée de Shanghai. Transfert à la gare : train de nuit pour Shanghai/Xi'an. Diner et nuit à bord du train.

#### JOUR 5: Xi'an

Visite des fouilles près du tombeau de Qin Shi Huang Di, découverte de l'armée en terre cuite. Visite de la fosse avec ses deux chariots de bronze. Déjeuner. Atelier fabrication en terre cuite de soldats de l'armée. Découverte de la vieille ville avec le quartier musulman entourée par les murailles. Diner en ville et nuit à l'hôtel.

#### JOUR 6: Xi'an - Pékin

Visite du musée de Xi'an. Initiation à l'écriture chinoise. Déjeuner de fondue chinoise. Découverte de la Place de la Pagode des oies sauvages. Diner en ville et transfert à la gare : train de nuit pour Pékin. Nuit à bord du train.

#### JOUR 7: Pékin

Découverte de la capitale : promenade sur la Place Tian An Men, découverte du Mausolée de Mao puis visite de la Cité Interdite. Déjeuner chez l'habitant, initiation à la préparation de raviolis pékinois. Balade en cyclo-pousse dans les hutong. Promenade dans le quartier de Wangfujing. Diner et nuit à l'hôtel.

#### **JOUR 8:** Grande Muraille

Excursion à la Grande Muraille de Chine: vue panoramique sur la plus grande structure architecturale construite par l'homme. Déjeuner. Retour à Pékin. Découverte de la Place Olympique des JO 2008 : Stade "Nid d'Oiseaux" et "Cube d'eau". Dégustation de thé dans une maison de thé. Diner et nuit à l'hôtel.

#### JOUR 9: Pékin

Initiation au Taï Ji Quan dans un parc. Visite du temple du Ciel. Déjeuner. Départ pour visiter le Palais d'Eté, au bord du lac Kunming. Diner d'adieu de spécialités chinoises. Nuit à l'hôtel.

#### JOUR 10: Voyage retour

Transfert à l'aéroport et assistance aux formalités d'enregistrement. Vol Pékin Paris.

#### TARIF 2024/2025 AVION BASE 30 + 3

Vol régulier A/R + transport sur place+ guide accompagnateur francophone + hébergement en hôtels 3\* + visites et excursions + pourboires au guide et chauffeur

Tarifs en €* au départ de	
Paris	1723

<sup>\*</sup> Tarif par personne au départ de Paris sous réserve de disponibilité dans la classe tarifaire retenue (hors vacances scolaires). Taxes aéroportuaires incluses (370,57 € par personne au 04/09/2024) soumises à variation.



Le + de Vefe :

Guide francophone pendant tout le séjour



## Pékin, la cité impériale

Beijing dont le nom signifie capitale du Nord est le reflet de ce qu'est la Chine : un passé impérial symbolisé par la cité interdite et la Grande Muraille, et l'époque moderne avec le quartier olympique.

#### JOUR 1: Voyage aller

Vol Paris Pékin. Nuit à bord.

#### JOUR 2: Pékin

Accueil par votre guide à l'aéroport. Transfert en ville. Première découverte de Pékin. Promenade dans le quartier central Dongcheng et découverte de la rue commerçante Wangfujing. Diner dans un restaurant local et nuit à l'hôtel 3\* (normes locales).

#### JOUR 3: Pékin

Promenade sur la Place Tian An Men, découverte du Mausolée de Mao puis visite de la Cité Interdite. Déjeuner dans un restaurant. Découverte du Parc Jingshan sur les collines de la ville. Balade en cyclo-pousse dans les hutong. Diner dans un restaurant et nuit à l'hôtel.

#### JOUR 4: Pékin

Visite du Zoo de Pékin, l'un des plus vieux de Chine où l'on peut voir des pandas. Déjeuner pique-nique. Initiation au Kung Fu ou Tai Chi au Temple du Ciel. Diner de canard laqué pékinois. Nuit à l'hôtel.

#### JOUR 5: Grande Muraille

Excursion à la Grande Muraille de Chine: vue panoramique sur la plus grande structure architecturale construite par l'homme. Déjeuner. Retour à Pékin. Découverte de la Place Olympique des JO 2008 : Stade "Nid d'Oiseaux" et "Cube d'eau". Diner dans un restaurant local et spec-tacle d'acrobatie au théâtre Rouge. Nuit à l'hôtel.

#### JOUR 6: Pékin

Visite du temple des lamas (Yonghe) et du temple Confucius. Déjeuner. Départ pour visiter le Palais d'Eté, au bord du lac Kunming et promenade en bateau ou visite de la Tour des Fragrances bouddhiques. Diner dans un restaurant et nuit à l'hôtel.

#### JOUR 7: Voyage retour

Transfert à l'aéroport et assistance aux formalités d'enregistrement. Vol Pékin Paris.

#### TARIF 2024/2025 AVION BASE 30 + 3

Vol régulier A/R + transport sur place+ guide accompagnateur francophone + hébergement en hôtels 3\* + visites et excursions + pourboires au guide et chauffeur

Tarifs en €* au départ de	En hôtel
Paris	1378

\* Tarif par personne au départ de Paris sous réserve de disponibilité dans la classe tarifaire retenue (hors vacances scolaires). Taxes aéroportuaires incluses (370,57 € par personne au 04/09/2024) soumises à variation.





#### Autres visites possibles :

- Visite du Quartier 798 Art District : galerie d'art contemporain, située dans une ancienne usine militaire
- Aquarium : spectacle de dauphin
- Musée National
- Musée d'Art de Chine
- Tour du Tambour
- Temple Dongyuè : sanctuaire taoïste





## Tokyo, la frénétique

Partez pour une des plus grandes villes du monde : Tokyo, capitale du Japon et des mangas. Vous découvrirez les célèbres passages piétons de Shibuya. Evadez-vous le temps d'une journée pour apercevoir le Mont Fuji.

#### JOUR 1: Voyage aller

Vol Paris Tokyo. Nuit à bord.

#### JOUR 2: Tokyo

Accueil par votre guide à l'aéroport. Transfert en ville. Première découverte de Tokyo. Temps libre et installation à l'auberge de jeunesse. Dîner et nuit à l'auberge.

#### **JOUR 3: Tokyo**

Visite de la ville de Tokyo et vue panoramique depuis l'observatoire du Metropolitan Government Building. Déjeuner. Découverte du quartier de Shinjuku, un des quartiers les plus animés de Tokyo: parc de Shinjuku et parc Meiji-Jingu et son sanctuaire. Diner (tempura) et nuit.

#### **JOUR 4: Tokyo**

Visite du quartier d'Asakusa et du temple Sensoji, le plus vieux temple bouddhiste de la ville et connu pour sa célèbre « porte du tonnerre » : Kaminarimon. Déjeuner. Balade dans le parc d'Ueno, célèbre pour ces cerisiers. Visite du musée national de Tokyo, le plus ancien musée du Japon. Il abrite la collection d'art japonais la plus riche au monde. Dîner et nuit.

#### **JOUR 5: Tokyo**

Découverte de Shibuya, ses grands magasins et ses écrans géants et de Harajuku, quartier de la jeunesse branchée. Déjeuner. Promenade sur l'île artificielle futuriste d'Odaiba et visite du Miraikan, le musée national des sciences émergentes et de l'innovation. Dîner et nuit.

#### JOUR 6: Hakone - Ashi - Mont Fuji

Excursion dans la région de Hakone : découverte des fumerolles

d'Owakudani, montée dans la vallée en téléphérique. Déjeuner pique-nique (bentos, boîte déjeuner japonais). Balade sur le lac Ashi et vue sur le mont Fuji (soumis aux conditions climatiques). Dîner et nuit.

#### JOUR 7: Tokyo

Visite du Musée d'architecture en plein air d'Edo-Tokyo, ayant inspiré le film « Le Voyage de Chihiro «. Déjeuner. Initiation au Taiko, art de jouer du tambour ou atelier dessin manga, cours de calligraphie... Dîner et nuit.

#### JOUR 8: Voyage retour

Transfert à l'aéroport et assistance aux formalités d'enregistrement. Déjeuner pique-nique. Vol Tokyo Paris.

#### TARIF 2024/2025 AVION BASE 40 + 4

Vol régulier A/R + transport sur place+ guide accompagnateur francophone + hébergement en hôtels 3\* + visites et excursions + pourboires au guide et chauffeur

Tarifs en €* au départ de	En hôtel
Paris	3025

<sup>\*</sup> Tarif par personne au départ de Paris sous réserve de disponibilité dans la classe tarifaire retenue (hors vacances scolaires). Taxes aéroportuaires incluses (294,40 € € par personne au 04/09/2024) soumises à variation.





#### Autres visites possibles:

- Tour de Tokyo et le parc Tokyo One Piece Tower
- Le « Jardin Est » du Palais Impérial
- Croisière dans la baie de Tokyo
- La tour de télévision : Tokyo Skytree





## Culture et traditions dans le Nord Vietnam

Partez à la découverte du nord du Vietnam, depuis Hanoi la grande ville et capitale jusqu'à la campagne verdoyante des rizières. Vous serez amenés à échanger avec les locaux sur la thématique de la sauvegarde de leur culture et de leur environnement. Découvrir et comprendre la culture vietnamienne, à travers une immersion dans les villages typiques.

#### JOUR 1: Voyage aller

Vol Paris Hanoi, Nuit à bord.

#### JOUR 2: Hanoi

Accueil par votre guide à l'aéroport Noi Bai et transfert. Découverte de la ville en moto-taxi, à travers les quartiers authentiques de la capitale. Diner et nuit en auberge de jeunesse.

#### JOUR 3: Hanoi

Balade culinaire dans le plus vieux quartier commerçant de Hanoi : le quartier des 36 corporations. Déjeuner. Visite de la première université du Vietnam, le Temple de la Littérature. Puis rencontre avec un moine dans une pagode, afin de comprendre les bases du bouddhisme et son rôle dans la vie des Vietnamiens. Diner végétarien selon le principe bouddhiste et nuit à l'auberge.

#### JOUR 4: Duong Lam-Mai Chau

Départ en direction du Vietnam rural et le village préservé de Duong Lam. Visite de la maison communale, centre administratif du village. Rencontre avec un membre d'une famille de locaux et initiation à la fabrication de Chè Lam, une sorte de bonbon de riz gluant aromatisé au gingembre, spécialité de Duong Lam. Déjeuner. Puis, route pour Mai Chau à travers les paysages montagneux du Nord Vietnam. Dîner et nuit chez l'habitant dans une maison sur pilotis.

#### JOUR 5: Mai Chau

Réveil tôt pour se plonger dans le quotidien des écoles vietnamiennes. Au programme, échange avec les élèves et possibilité d'assister aux cours. Déjeuner. Découverte de la riziculture à travers un échange et des ateliers. En fonction de l'état d'avancement des rizières, vous pourrez participer aux tâches, telles que l'entretien des parcelles, repiquage du riz,... Puis fin de journée à vélo pour une balade à travers les paysages verdoyants des rizières et de maisons sur pilotis. Dîner et nuit chez l'habitant.

#### JOUR 6: Cuc Phuong-Ninh Binh

Départ en direction du Parc National de Cuc Phuong, l'une des rares forêts primitives encore intactes au Vietnam. Rencontre avec un garde forestier qui abordera le sujet du braconnage et du sauvetage des espèces en voie de disparition. Randonnée à travers la jungle. Au retour, possibilité de participer à la libération des animaux dans leur milieu naturel. Déjeuner. Route pour la région de Ninh Binh et

ses paysages de falaises calcaires, surnommée la « Baie d'Halong terrestre ». Diner en ville et nuit en auberge de jeunesse.

#### **JOUR 7: Ninh Binh**

Balade à vélo avec visite de la Pagode de la Grotte jade, adossée à la montagne au milieu d'un jardin luxuriant. Puis arrêt à la pagode Hang Mua. Pour y accéder, il faut parcourir 450 marches avec vue imprenable sur les champs. Déjeuner. Vous embarquez sur un sampan traditionnel pour profiter des paysages surprenants de la Réserve Trang An, classée par l'Unesco. Diner et nuit en auberge de jeunesse.

#### JOUR 8: Thai Binh-Hai Phong

Départ pour la province de Thai Binh et le village de Nam Cao. Découverte et initiation au tissage artisanale, datant du 17e siècle, qui utilise encore les vers à soie. Déjeuner chez l'habitant. Vous dégusterez la spécialité du village : les vers à soie sauté. Route pour Hai Phong. Diner et nuit en auberge.

#### JOUR 9: Cat Ba-Baie de Lan Ha

Route pour le port de Pha got à Hai Phong. Traversée ferry pour l'île de Cat Ba. Puis croisière sur un bateau jonque dans la Baie de Lan Ha, extension géologique et véritable alternative à la Baie d'Halong. Navigation vers le village flottant de Ben Beo. Dans l'après-midi, opération avec des locaux de ramassage des déchets, notamment plastique. Diner et nuit en auberge.

#### JOUR 10: Hanoi-Voyage retour

En fonction des horaires. Découverte libre de Hanoi. Transfert à l'aéroport et assistance aux formalités d'enregistrement. Vol Hanoi-Paris.

#### JOUR 11: Voyage retour

Arrivée en France.

#### TARIF 2024/2025 AVION BASE 23 + 2

Vol régulier A/R + transport sur place+ guide accompagnateur francophone + hébergement en auberge et chez l'habitant + visites, croisières et excursions

Tarifs en €* au départ de	
Paris	2595

\* Tarif par personne au départ de Paris sous réserve de disponibilité dans la classe tarifaire retenue (hors vacances scolaires). Taxes aéroportuaires incluses (340 € par personne au 04/09/2024) soumises à variation.



#### Conditions générales

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise EVATOURS/VEFE sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise EVATOURS/ VEFE dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme:

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Evatours/vefe a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION.

Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme: 3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Téléphone +33 (1) 70 96 63 40 - Numéro du contrat : 4000718169/0 si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de EVATOURS/VEFE.

https://www.legifrance.gouv.fr/af-fichCodeArticle.do; jsessionid = B-6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplgfr21s\_1? idArticle = LEGIARTI000036242695 &-cidTexte = LEGITEXT000006074073 & categorie-Lien = id & dateTexte = 20180701

#### Conditions particulières

VEFE Voyages Éducatifs est la marque déposée de Evatours, agence de voyages immatriculée Atout France IM 014 10 0009

Evatours est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de Allianz lard. La garantie financière est assurée par GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION.

#### > Inscription

Une proposition de voyage est adressée au professeur organisateur, avec indication de tarifs, dates et autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage, conformément aux dispositions de l'article L211-8 du code du tourisme.

Lorsque la proposition est acceptée, un contrat est établi entre les deux parties.

L'inscription d'un voyage devient effective à la réception du contrat de réservation, soigneusement complété et signé par le chef d'établissement et le responsable du voyage, accompagné d'un versement d'un acompte. Les prestations du voyage ne sont réservées qu'à réception du contrat et acompte.

#### > Conditions de paiement

- 30 % à la signature du contrat (70% en cas d'inscription tardive).
- 40% 10 semaines avant le départ.
- le solde de 30 % à réception des documents qui permettent d'effectuer le voyage.

#### > Tarifs

Les tarifs établis suivant les conditions économiques en vigueur au 1er juillet 2024, sont valables jusqu'au 30 juin 2025 et sont TTC, payables en euro.

Révision du prix : Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes.

L'article L211.12 prévoit également que le prix peut évoluer en fonction des variations de taux de change en rapport avec le contrat. Toutefois, afin de sécuriser nos prix, et de protéger le client contre des variations liées au taux de change, VEFE s'est couverte sur le marché de change. Dès lors aucune modification de prix (à la hausse comme à la baisse) ne sera appliquée en cas de variation des taux de change en rapport avec le contrat.

En cas de révision des prix due aux variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes, vous serez informés de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ.

Pour toute hausse supérieure à 8 %, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

#### > Assurances

VEFE inclut dans ses tarifs une assurance responsabilité civile professionnelle ainsi qu'une assurance assistance rapatriement.

#### > Garantie annulation

Cette garantie, proposée en option, devra être souscrite par le groupe complet avec paiement de la cotisation dès la signature du contrat.

Elle couvre le remboursement des sommes retenues par VEFE dans le cas d'annulations individuelles ou de groupes, sous réserve que la raison du désistement figure parmi les clauses de remboursement figurant au contrat, déduction faite de la franchise contractuelle indiquée dans le contrat d'assurance. Celui-ci vous sera adressé sur simple demande.

À noter: la cotisation d'assurance n'est jamais remboursable.

#### > Conditions d'annulation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat ne bénéficie pas du droit de rétractation.

#### 1) ANNULATION TOTALE DU VOYAGE:

- du fait du groupe: reversement des sommes versées à VEFE, après retenue de 10% du montant du séjour et des sommes engagées auprès des prestataires ou des frais d'annulation réclamés par ceux-ci;
- du fait de VEFE: application de R211-10. Un accord peut être trouvé si l'acheteur accepte un voyage de substitution proposé par VEFE.

### 2) ANNULATION D'UN OU PLUSIEURS PARTICIPANTS:

- Depuis l'inscription jusqu'à 30 jours avant le départ:
- jusqu'à 3 annulations: retenue de 25 % du montant du voyage,
- au-delà de 3 annulations: réajustement du coût du vovage:
- entre 30 et 21 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant du voyage ;
- entre 20 et 8 jours avant le départ: retenue de 75 % du montant du voyage;
- moins de 8 jours avant le départ: retenue de la totalité du montant du voyage.

Chez VEFE: L'annulation sera prise en compte à réception d'un écrit mentionnant celle-ci le jour même par mail et au plus tard sous 48 h. Le montant de la retenue en dépend. En cas de souscription d'assurance annulation et de demande de prise en charge par l'assureur, la procédure détaillée sera annexée au contrat de réservation. Un remplaçant est toujours admis, mais dans le cas d'un voyage avec transport aérien, des pénalités d'annulation

ou de changement de nom pourront vous être facturées.

#### > Formalités

Le franchissement des frontières implique que chaque participant soit en possession des documents nécessaires: carte d'identité ou passeport, en cours de validité, autorisation de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés d'un de leurs parents et éventuellement visa

Si un participant (élève ou accompagnateur) n'était pas

en possession des documents réglementaires, VEFE ne saurait être tenu pour responsable des conséquences (frais de retour suite à un refoulement aux frontières). De plus, il ne pourrait prétendre à aucun remboursement ou dédommagement, soit par VEFE, soit par l'assurance annulation puisque celle-ci ne couvre pas ce genre de risque.

Les frais de visa engagés par VEFE ne sont jamais remboursables.

#### > Transports

#### **EN AUTOCAR**

Le transport est assuré en autocar de tourisme de moins de 10 ans avec sièges inclinables, équipé d'un micro, d'une vidéo, et parfois de toilettes, dans le strict respect de la législation.

Pour les programmes développement durable, nous exigeons de nos transporteurs, des autocars Euro 6 et dans la mesure du possible, ceux qui adhèrent à la charte CO<sub>2</sub> ou label vert.

Il est effectué dans le respect de la législation en vigueur avec un, deux ou trois conducteurs contraints de respecter les temps de conduite et de repos exigés par la législation des transports. Si un changement de programme intervenant de votre fait, sans accord préalable de VEFE (durant votre voyage nous assurons une permanence téléphonique 24 h/24 h) occasionne la nécessité d'engager un conducteur supplémentaire, VEFE se réserve le droit de vous facturer les frais correspondants. L'autocar sera utilisé conformément au programme et à l'itinéraire établis. Toute modification décidée sans accord préalable de VEFE pourra entraîner la facturation du kilométrage supplémentaire occasionné.

#### TRAIN - FERRY - AVION

Les réservations sont confirmées à réception de votre contrat de voyage et de l'acompte. Chaque compagnie possède ses propres conditions particulières de vente (réservation, modification et annulation). Afin d'offrir les meilleures prestations et un choix à nos groupes scolaires, nous travaillons avec des compagnies aériennes régulières (Air France, Lufthansa, Brussels Airlines...) ainsi qu'avec des compagnies lowcost (Transavia, Vueling, Easyjet, Volotea...) au départ de Paris et de la Province. En cas de non-utilisation de votre billet d'avion, vous avez la possibilité de vous faire rembourser, sur demande, les "taxes aéroports" afférentes à celui-ci. Les conditions particulières des compagnies vous seront indiquées dans le devis

#### Disposition des groupes et attribution des places

VEFE est tributaire des compagnies ferroviaires et aériennes en ce qui concerne la disposition des groupes à bord des véhicules de transport (les groupes peuvent être séparés et répartis dans plusieurs voitures pour le train et à différents endroits de l'avion), ainsi que du nombre de places accordées dans la catégorie tarifaire demandée. En cas de refus par les compagnies, une solution de remplacement vous est proposée avec ou sans supplément de prix.

#### AUTOCAR SUR PLACE

Lorsque le programme prévoit la mise à disposition d'un autocar sur place, les conditions qui s'appliquent répondent aux normes locales du pays de destination.

#### > Hébergements

Selon les programmes, l'hébergement est réalisé en familles-hôtesses, hôtel ou auberge. Lorsqu'ils existent et qu'ils sont disponibles, nous privilégions les hébergements éco-responsables.

#### **EN FAMILLE**

Les élèves sont généralement hébergés par deux, trois

ou quatre, sauf dispositions particulières indiquées dans le contrat de voyage. Sur place notre correspondant est présent au lieu de rendez-vous le premier et le dernier jour. Il est disponible en cas de besoin et tout incident ou anomalie doit lui être immédiatement signalé.

Les familles sont généralement localisées dans un rayon géographique qui permet un ramassage des élèves avec le car ou un déplacement à pied depuis le point de rendez-vous jusqu'au domicile des familles. Ce trajet s'effectue avec les familles hôtesses uniquement le premier et le dernier jour, seuls les autres jours.

Dans certains centres, les élèves doivent utiliser les transports en commun: cette éventualité est signalée dans le contrat de voyage.

En Grande-Bretagne, Allemagne et Italie, les groupes d'élèves de moins de 12 ans sont accompagnés par les familles hôtesses jusqu'aux points de rendez-vous (dans des localités bien précises). Dans certains centres et pour certains pays, un accompagnement peut être demandé pour les plus de 12 ans, avec supplément: nous interroger.

#### **EN AUBERGE**

Les auberges sont choisies en fonction de leur confort et de leur situation par rapport à votre circuit. Si une auberge est complète à vos dates de voyages, il peut arriver que nous changions l'ordre des visites pour permettre un hébergement répondant à nos critères de sélection. Les draps sont toujours fournis sur place et compris dans nos devis.

#### EN HÔTEL

Les hôtels sont situés soit dans les villes, soit à l'extérieur suivant votre choix qui dépendra de votre budget. La catégorie hôtelière indiquée dans le devis correspond aux normes locales du pays de destination.

Les types d'hébergement et de pension retenus sont précisés dans le devis et détaillés dans le contrat de voyage.

#### , Bagages

S'agissant des bagages et des objets personnels tels que téléphones portables, Ipod, appareils photos numériques, objets de valeur, vêtements, etc..., ils restent en tout temps et en tout lieu (familles, ferry, hôtels, restaurants, musées, etc...) sous la responsabilité de leurs propriétaires. En cas de voyage en autocar, les bagages à main embarqués à l'intérieur de l'autocar ne sont pas couverts par l'assurance même en cas d'effraction. La responsabilité du transporteur et du voyagiste se limite aux bagages se trouvant dans les soutes de l'autocar.

#### > Sorties le soir

Durant le voyage et par mesure de sécurité, les sorties sont formellement interdites le soir sans accompagnement, sauf indication contraire donnée par le responsable du groupe avant le départ, avec décharge des parents. Il appartient aux organisateurs d'informer les élèves et leurs parents, et en cas de non-respect de cette consigne par les élèves, les parents ou tuteurs légaux restent totalement responsables de leurs enfants pour les dommages qu'ils pourraient causer ou dont ils pourraient être victimes.

#### » Réalisation du programme

En vue de la bonne réalisation du programme, nous demandons différents documents au responsable du groupe: listes à compléter avec les noms des participants, modèles de lettres à reproduire sur papier à en-tête de l'établissement pour obtenir la gratuité ou tarif réduit aux visites, liste des allergies médicalement constatées... Tous ces documents doivent nous être retournés dans les meilleurs délais, sous peine de ne pouvoir garantir la bonne exécution des prestations demandées ou d'occasionner un retard dans la fourniture des informations relatives au voyage (liste des familles, nom d'hôtels...)

Le responsable du voyage accepte de transmettre toutes les données nécessaires à la réalisation du séjour et garantit avoir reçu le consentement des parents/représentants légaux de chaque participant mineur, y compris pour le droit à l'image.

VEFE s'engage à stocker les données recueillies de manière sécurisée, à les transmettre uniquement pour assurer le bon déroulement du transport et du séjour et à les conserver le temps nécessaire aux fins définies ci-dessus et/ou afin de respecter les prescriptions juridiques et réglementaires.

#### **SUR PLACE**

Les horaires indiqués sur le programme doivent être impérativement respectés et en cas d'impossibilité pour cas de force majeure (embouteillage, intempéries...) VEFE ne saurait être tenu pour responsable de la non-exécution du programme et des frais qui pourraient en résulter (visite non remboursée par exemple). Il est évident que chaque cas serait étudié et qu'une impossibilité dûment justifiée pourrait être discutée auprès des prestataires en vue d'une pon-facturation.

VEFE S'ENGAGE à fournir à l'établissement scolaire, au moins 10 jours avant la date de départ, toutes informations relatives aux correspondants locaux ou organismes locaux susceptibles d'aider les professeurs organisateurs en cas de difficultés ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place.

#### > Interruption de voyage

VEFE se réserve le droit d'abréger le voyage de tout(s) participant(s) dont le comportement serait jugé incorrect vis-à-vis de la structure d'accueil dans le pays de destination.

En cas de retour anticipé pendant le séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement du montant du voyage, quel que soit le motif. S'il s'agit d'un retour pour convenance personnelle ou d'un retour inscrit dans un cadre disciplinaire, le montant des frais est à la charge de l'adulte concerné ou la famille de l'élève concerné ou l'établissement scolaire, mais en aucun cas à la charge de VEFE.

Dans le cas d'un rapatriement pour raisons médicales, les frais sont pris en charge par l'assurance.

Toute interruption de séjour, quel qu'en soit le motif ou renonciation à certaines prestations comprises dans le forfait ne pourra faire l'objet d'un remboursement de la part de VEFE même dans le cas de la souscription d'assurance annulation.

#### > Réclamation / Litiges

Lorsqu'une non conformité est constatée sur place, VEFE doit être informé immédiatement (nous assurons une permanence téléphonique 24H/24). Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant de l'éventuel dédommagement dans la mesure où le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage.

Toute réclamation doit être adressée à VEFE par courrier ou par mail, accompagnée de tout justificatif au plus tard dans les quinze jours qui suivent le retour du voyage. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel/saisir-le-mediateur/

En cas de litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation du contrat, les parties rechercheront un règlement à l'amiable préalablement à toute instance juridique. Seul le tribunal de CAEN sera compétent pour régler tout litige qui pourrait survenir.

La réservation d'un voyage et la signature du contrat correspondant impliquent l'acceptation de nos conditions particulières et générales.



## Retrouvez sur notre site internet **www.vefe-voyages.com** l'ensemble de nos programmes pour les destinations :

Allemagne
Autriche
Belgique
Canada
Chine
Danemark
Espagne
Finlande
France

Grèce Hongrie Irlande Islande Italie Japon Luxembourg Norvège Pays-Bas
Pologne
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Tchèquie
Etats-Unis
Vietnam

#### **EVATOURS / VEFE Voyages Éducatifs**

ZAC Object'lfs Sud – 611, rue Paul Boucherot – 14123 IFS Tél.: 02 31 15 22 33 - info@vefe-voyages.com



**VEFE Voyages Éducatifs** est labellisé UNOSEL (Union Nationale des Organisations de Séjours Éducatifs, Linguistiques et de Formation en langues), union professionnelle créée en 1978. L'UNOSEL fédère des organisateurs de séjours éducatifs et linguistiques qui respectent des normes rigoureuses de qualité et de sécurité.

www.unosel.org

L'UNOSEL fédère des organisateurs de séjours éducatifs autour de 4 valeurs :

## Confiance & sérénité, Éthique, Sécurité et Éducation et formation

#### L'UNOSEL et ses missions principales :

- > Développer l'apprentissage par le voyage et les séjours hors du cercle familial,
- > Informer & conseiller les enseignants qui cherchent à organiser un séjour,
- > Offrir aux organismes labellisés la possibilité de se former, s'informer échanger.



**VEFE Voyages Éducatifs** est membre d' ATR (Agir pour un Tourisme Responsable), première association des acteurs du voyages responsables, créée en 2004.

Leur mission ? Fédérer, sensibiliser et former nos membres, leur donner les clés, outils et ressources, pour les accompagner dans leurs démarches resposables. www.tourisme-responsable.org